



Scoreur Fédéral Niveau 3 Baseball-Softball

COMPÉTENCES VISÉES

- . Excellente maîtrise de la méthode officielle de scorage et des textes officiels la régissant
- . Maîtrise de l'analyse et de l'interprétation des jeux complexes
- . Capacité à élaborer les statistiques des feuilles de score au fur et à mesure d'une rencontre
- . Capacité à exploiter des feuilles de score établies par d'autres

CONDITIONS D'ACCÈS

Âge : 18 ans minimum
Être licencié à la FFBS
Scoreur Fédéral Niveau 2 inscrit au cadre actif
Opérateur tablette inscrit au cadre actif
Valider l'examen d'admission au stage

DUREE DE VALIDITE

Respecter les conditions d'inscription au cadre actif des scoreurs
Participer à au moins une compétition nationale ou européenne (hors championnat en saison régulière) en présence d'un instructeur de scorage ou d'un directeur de scorage diplômé par la CFSS dans un délai de 5 ans maximum

MISE À NIVEAU

Pas de mise à niveau requise

COÛT DE LA FORMATION

Se rapprocher de l'organisateur
Si l'organisateur pratique des tarifs différents, le coût le plus élevé doit être donné.

INSCRIPTION

Sur invitation de la CFSS et après réussite à l'examen d'admission au stage

CONTACT

INFBS - Institut National de Formation Baseball Softball
Tél : 06 60 69 19 27 ou 06 08 09 98 66
Email : formation@ffbs.fr
Site Internet : www.ffbs.fr (rubrique Formation et emploi)

DATES & LIEUX

Sur le site de la FFBS à la rubrique
www.ffbs.fr/sinscrire-a-formation/



CONTENU

- o UC 1 : Connaissances réglementaires
- o UC 2 : Maîtrise de la méthode officielle de scorage
- o UC 3 : Maîtrise de l'établissement des statistiques
- o UC4 : Maîtrise de l'établissement des points mérités



MODALITES PEDAGOGIQUES

- o Formation théorique et pratique
- o Durée de la formation
24 h
- o 10 stagiaires maximum après acceptation de l'instructeur



MODALITES D'EVALUATION

- o Epreuves certificatives
- o Théoriques et pratiques
- o Pas de VAE

(UC = Unités capitalisables)



REFERENTIEL

THEME	COMPETENCE ATTENDUE
UC 1 : Connaissances réglementaires nécessaires au scoreur	
1.1 Maîtrise des RG Baseball et Softball	Maîtrise des articles réglementaires concernant les scoreurs
	Maîtrise des différences existantes entre disciplines et catégories
1.2 Maîtrise des RGSS	Maîtrise des missions d'une Commission Régionale de Scorage et Statistiques
	Compréhension du rôle et des obligations d'un formateur
	Compréhension du rôle et des obligations d'un scoreur-opérateur
UC 2 : Maîtrise de la méthode officielle de scorage	
2.1 Comptage des points	Maîtrise de la règle 5.08 du baseball et 12.5 du softball
	Maîtrise de la notion de « time play », savoir communiquer avec l'arbitre
	Maîtrise des règles d'écart de point du baseball et du softball
2.2 Maîtrise des notations en vigueur	Maîtrise des notations utilisées et compréhension du caractère évolutif des conventions
2.3 Etude de la règle 9 du baseball et de l'Annexe 6 du softball	Maîtrise des différents chapitres réglementaires régissant le scorage des actions et capacité à les expliquer
2.3.1 Maîtrise des points 1 à 15 de la règle 9	Capacité à justifier le scorage d'une action en appliquant le paragraphe de la règle correspondant
	Capacité à expliquer pourquoi une action ne peut être transcrite que d'une seule manière
	Capacité à réfléchir sur la manière possible de transcrire des jeux insolites
2.3.2 Maîtrise de l'annexe 6	Connaissance des spécificités de la balle rapide, de la balle lente et des règles de mixités
	Avoir conscience que l'annexe 6 est beaucoup moins complète que la règle 9 du baseball
UC 3 : Maîtrise de l'établissement des statistiques	
3.1 Réalisation des statistiques offensives	Maîtrise de la réalisation des statistiques offensives au fur et à mesure d'une rencontre
	Maîtrise de la réalisation des statistiques offensives sur des feuilles établies par d'autres
3.2 Réalisation des statistiques défensives	Maîtrise de la réalisation des statistiques défensives au fur et à mesure d'une rencontre
	Maîtrise de la réalisation des statistiques défensives sur des feuilles établies par d'autres
3.3 Réalisation des statistiques des lanceurs	Maîtrise de la réalisation des statistiques des lanceurs
3.3.1 Réalisation des statistiques des lanceurs	Maîtrise de la réalisation des statistiques des lanceurs au fur et à mesure d'une rencontre
	Maîtrise de la réalisation des statistiques des lanceurs sur des feuilles établies par d'autres
3.3.2 Crédit de la victoire et de la défaite	Maîtrise des critères régissant l'attribution de la victoire à un lanceur
	Compréhension du principe d'efficacité en cas de lanceurs à départager
	Maîtrise des critères régissant l'attribution de la défaite à un lanceur
3.3.3 Le sauvetage	Compréhension du principe de sauvetage
	Maîtrise des critères régissant l'attribution d'un sauvetage à un lanceur
3.4 Réalisation des statistiques des receveurs	Maîtrise de la réalisation des statistiques des receveurs au fur et à mesure d'une rencontre
	Maîtrise de la réalisation des statistiques des receveurs sur des feuilles établies par d'autres
3.5 Vérifications de fin de rencontre	Maîtrise de la vérification des données statistiques d'une rencontre
	Capacité à trouver rapidement la source d'une incohérence
	Rapidité à clore les statistiques d'une rencontre
3.6 Réalisation des statistiques d'un championnat	Rôle du statisticien de championnat
	Maîtrise de la signification et du calcul des principales moyennes : AVG, SLG, OB%, ERA, FLD%, W/L%
	Compréhension de la notion de normes minimales



REFERENTIEL

THEME	COMPETENCE ATTENDUE
UC 4 : Maîtrise de l'établissement des points mérités	
4.1 Bases théoriques	Maîtrise de l'ensemble de la règle 9.16
4.1.1 Rappel des principes de base	Maîtrise de la notion de reconstruction
	Maîtrise de la notion d'opportunité défensive
	Maîtrise de la notion de responsabilité du lanceur
	Maîtrise de la reconstruction des différents types d'actions
4.1.2 Gestion d'un changement de lanceur en cours de manche	Maîtrise de la notion de responsabilité d'un point
	Maîtrise de la notion de point mérité pour le lanceur de relève et non mérité pour l'équipe
	Maîtrise de la notion de transfert de point
	Compréhension de la notion de transfert de mérite sans transfert de point
4.2 Mise en pratique	Excellente Maîtrise de la reconstruction des différents types d'avances sur base
	Maîtrise de l'établissement des points mérités au fur et à mesure d'une manche
	Capacité à établir les points mérités sur des feuilles établies par d'autres
	Compréhension des différences possible entre l'établissement au cours d'un rencontre et à distance

CERTIFICATION

Les certifications sont réalisées sous deux formes :

- Théoriques en salle : UC1 et UC2 par Questions à Réponse Ouverte et Justifiée. UC3 et UC4 par des exercices spécifiques.
- Pratique sur le terrain (pas de vidéo) : UC1, UC2, UC3 et UC4 par le scorage d'une rencontre réelle.